

# Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan

## 4 juillet 2023

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Gallichan

**Séance ordinaire** du conseil municipal de Gallichan, tenue le 4 juillet 2023 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

Poste vacant	Conseiller	siège no 1
M. Daniel Bélanger	Conseiller	siège no 2
Mme Francine Lehouiller	Conseillère	siège no 3
Mme Sonia Rivard	Conseillère	siège no 4
Mme Valérie Bruneau	Conseillère	siège no 5
Absente : Mme Nancy Shink	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Madame Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale/greffière-trésorière adjointe.

### 2- **MOT DE BIENVENUE**

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

### 3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2023
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 juin 2023
6. Affaires en découlant
  - 6.1 Détecteur de monoxyde de carbone
  - 6.2 Mise à jour du plan de sécurité civile
7. Dépenses de juin 2023
8. Périodes de questions
9. Présentation du projet de règlement #255, modifiant la clause de taxation au règlement #241
10. Présentation du projet de règlement #258, consolidation déficit accumulé
11. Adoption subvention du comité des loisirs pour la Traversée fantastique
12. Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
13. Fauchage bords de chemins (M. René Bélanger)
14. Remboursement location terrain du 3 juin 2023
15. Autoriser Ville de Macamic à communiquer directement avec Techni-Lab
16. 2<sup>e</sup> partie de subvention bibliothèque
17. Rapport des comités :
  - 17.1 Chemins
  - 17.2 Entraide
  - 17.3 Club nautique
  - 17.4 Entretien
  - 17.5 Subventions
  - 17.6 Loisirs
  - 17.7 Journal municipal
  - 17.8 Maison des jeunes
  - 17.9 M. le Maire

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan**  
**4 juillet 2023**

18. Sujet divers :

18.1 Renouvellement de l'entente avec le Carrefour Jeunesse

19. Dates de prochaines séances du conseil

20. Période de questions

21. Fermeture de la séance

**R23-07-127**

IL EST PROPOSÉ par Mme Francine Lehouiller, APPUYÉ par M. Daniel Bélanger et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

**R23-07-128**

**4- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Bruneau, APPUYÉ par Mme Francine Lehouiller et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

**R23-07-129**

**5- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ par Mme Daniel Bélanger, APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2023 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

**6- AFFAIRES EN DÉCOULANT**

**6.1 Détecteur de monoxyde de carbone**

Toujours en attente.

**6.2 Mise à jour du plan de sécurité civile**

Les postes ont été assignés, il ne reste qu'à compléter les documents et vérifier auprès des personnes visées.

**R23-07-130**

**7- DÉPENSES DE JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Rivard, APPUYÉ par M. Daniel Bélanger et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

**BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES  
Session du 4 juillet 2023**

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN				
<b>Payé durant le mois</b>				
	Paie des employés	Période se terminant 03-06-2023	2 405.40	
	Paie des employés	Période se terminant 10-06-2023	2 096.55	
	Paie des employés	Période se terminant 17-06-2023	2 002.51	
	Paie des employés	Période se terminant 24-06-2023	2 743.26	
	Paie des élus	Période se terminant 30-06-2023	1 959.94	
	CNESST	Déclaration salaires	1 599.63	
	Revenu Québec	DAS de juin	3 116.85	
	Revenu Canada	DAS de juin	1 087.87	
62 jours	Hydro Québec	Chemin de Gallichan	72.88	Pompier
31 jours	Hydro Québec	Éclairage public	177.87	Lumières
62 jours	Hydro Québec	Poteau 94	457.95	Café Quai
62 jours	Hydro Québec	168 Chemin Gallichan	619.29	Bureau
62 jours	Hydro Québec	176 Chemin Gallichan	93.91	Parc/Patinoire
30 jours	Hydro Québec	188 Chemin de Gallichan	967.91	Cent. Commun
62 jours	Hydro Québec	188 Chemin Gallichan	182.62	Cent. Commun
62 jours	Hydro Québec	207 Chemin Rivière ouest	405.40	Biblio Age d'Or
62 jours	Hydro Québec	431 Chemin Rivière Est	1 257.05	Aqueduc
62 jours	Hydro Québec	204 Chemin Rivière Ouest	524.81	Garage/caser
	<b>TOTAL</b>		<b>21 771.70</b>	
<b>À payer</b>				
	MRC	Quotes-parts diverses 2/2	18 055.94	
	MRC	Quotes-parts déchets recyc 3/4	9 176.20	
	Croix Rouge	472 citoyens	225.00	
	Télébec	Station pompage	109.11	
	Transport adapté	Pour mai a août 1/2 vers.	1 045.00	
	FQM services	Travaux spécifiques conciliations	9 657.90	
	Visa	Tubing 3/8 x 100 pieds aqueduc	59.78	
	Tradition	Factures de 2022	47.82	
	Jean-Guy Roy Ent.	Nivelage contrat 2/7	7 395.78	
	Sécurité publique	Service de policiers	16 737.00	
	J.L.R.	Contrat juillet 2023	2 808.75	
	J.L.R.	Location encombrants	2 553.59	
	Portes Levasseur	Photocellules porte garage	541.71	CNESST
	Jeanne Cossette	Déplacements	24.00	
	Ultramar	Location cylindre propane	110.38	
	Ultramar	Crédit sur produits	(3.37)	
	Les entreprises combinées	Location Ligne	143.72	
	Serres de Gallichan	Diésel pour déneigement	1 441.37	
	Ville de Macamic	Contrat eau potable	4 168.16	
	Roberge	Entretien équipements	77.80	
	Coop Novago	Ent terrains bâtiments	494.81	
	Can Tire	Tuyau Jig-a-loo	146.76	
	Can Tire	Sel rateau entonnoir	369.67	
	Can Tire	Nettoyeur à plancher	25.27	
	Can Tire	Remb sel	(95.32)	
	Coop Novago	Sel adoucisseur	103.25	
	NAPA	Adaptateur pivotant	41.01	
	Jean-Guy Pigeon	Moteur yard boss service	632.35	
	Jean-Guy Pigeon	Autocut, fil nylon mandrin	93.10	
	Jean-Guy Pigeon	Autocut 25-2	41.38	
	Jean-Guy Pigeon	Filtre ouvrage balai	402.38	

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

	Lucie Gravel	Déplacements dépôts	59.36	
	Surplus du nord	Articles de sécurité et travail	184.94	
	Station du coin	Essence camion	116.18	
	Station du coin	Essence tondeuse etc.	114.80	
	Cablevision	Internet juin	124.59	
	Techni-Lab	Analyse eau	266.74	
	Gallithèque	Subvention 2/2	1 250.00	
	Nordique Électrique	Entretien camion	590.07	
	Embellissement	Subvention 2/2	3 087.50	
	Comité Loisirs	Traversée fantastique	1 750.00	
	Petite caisse	Colle aqueduc	12.00	
	Petite caisse	Cadenas vidange septique	28.73	
	Petite caisse	Essuie-tout et gants	57.70	
	XEROX	Frais service	415.34	
	XÉROX	Copies en noir	81.95	
	XÉROX	Copies en couleur	502.65	999.94
	M.Roy électrique	Charger à Énergère	206.29	
	Grant Thorton	Honoraires	1 195.49	
	Construction Sylvain Rouleau	Travaux bibliothèque	8 720.58	
			95 395.21	
	<b>TOTAL Payé et à payer</b>		<b>117 166.91</b>	

**8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Une demande a été faite pour couper le foin en arrière d'une résidence, sur un terrain municipal;
- Une demande a été faite pour redresser la pancarte du Café des Rumeurs au chemin;
- Questions concernant le rechargement des chemins.

**9- PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #255, MODIFIANT LA CLAUSE DE TAXATION AU RÈGLEMENT #241**

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT No 255, MODIFIANT LA CLAUSE DE TAXATION AU RÈGLEMENT No 241**

Il est, par la présente, déposé par Mme Nancy Shink conseillère, le projet du règlement No 255 intitulé Dépôt du Projet de Règlement No 255, modifiant la clause de taxation au règlement No 241, qui sera adopté à une séance subséquente.

ATTENDU QUE le conseil municipal de Gallichan a constaté un déficit dans le rapport financier de la municipalité en 2019;

ATTENDU QUE selon la résolution R19-11-193, les frais pour les remboursements du règlement d'emprunt 241 devaient se faire à même le fonds général;

ATTENDU QUE des travaux pour l'installation de l'aqueduc devaient être exécutés sur deux périodes de programmation, mais les travaux se sont réalisés sur une seule période;

ATTENDU QUE ce déficit est en lien avec l'installation de l'aqueduc, mais la TECQ pouvait couvrir toutes les dépenses de cette installation et pouvait être jumelé à d'autres subventions;

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

ATTENDU QUE ce déficit a été occasionné par une mauvaise compréhension de la direction dans la programmation de la TECQ et autres programmes;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire modifier la façon de taxer ses citoyens pour être plus équitable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par \_\_\_\_\_ APPUYÉ par \_\_\_\_\_ et résolu;

ARTICLE 1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

ARTICLE 2. Que le montant d'emprunt soit remboursé par une tarification et une taxation sur l'ensemble des immeubles dans la municipalité;

ARTICLE 3. Qu'un montant de 120.00\$ soit tarifé pour tous les propriétaires de résidences, d'entreprises agricoles, d'entreprises forestières ainsi que les commerces;

ARTICLE 4. Qu'un montant de 60.00\$ soit tarifé pour les terrains vacants;

ARTICLE 5. Que la différence soit comblée par une taxation spéciale foncière;

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**11- PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #258, CONSOLIDATION DÉFICIT ACCUMULÉ**

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 258 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 292,512.00\$ ET UN EMPRUNT DE 292,512.00\$ POUR CONSOLIDER LE DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021.**

Il est, par la présente, déposé par Mme Sonia Rivard conseillère, le projet du règlement No 258 intitulé Dépôt du Projet de Règlement No 258 décrétant une dépense de 292,512.00\$ et un emprunt de 292,512.00\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2021, qui sera adopté à une séance subséquente.

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 juin 2023 et que le projet de règlement a été déposé le 4 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par \_\_\_\_\_ APPUYÉ par \_\_\_\_\_ et résolu;

QUE le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 292,512.00\$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2021.

ARTICLE 2. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 292,512.00\$ sur une période de 10 ans, mais renouvelable à la même

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

période que notre emprunt précédent de consolidation de déficit soit au 11 décembre 2024;

ARTICLE 3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité une tarification pour la demie de l'emprunt annuellement et une demie en taxation spéciale foncière;

ARTICLE 4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**R23-07-131**

**11- ADOPTION SUBVENTION DU COMITÉ DES LOISIRS POUR LA TRAVERSÉE FANTASTIQUE**

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger APPUYÉ par Mme Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers(ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser la subvention qui a été accordée au budget, soit 1750\$, à la Commission des Loisirs pour l'activité La Traversée fantastique;

ADOPTÉE

**12- PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (PAFIRSPA)**

Reporté

**R23-07-132**

**13- FAUCHAGE BORDS DE CHEMINS (M. René Bélanger)**

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers(ères);

QUE le conseil municipal autorise M. René Bélanger à faire la coupe des bordures de routes de la Municipalité de Gallichan;

QUE le fauchage se fera la 2<sup>e</sup> semaine du mois d'août 2023;

ADOPTÉE

**R23-07-133**

**14- REMBOUSEMENT LOCATION TERRAIN DU 3 JUIN 2023**

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Bélanger APPUYÉ par Mme Valérie Bruneau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) ;

QUE le conseil municipal accepte le remboursement complet de la location du terrain de « camping » municipal de la célébration du 3 juin 2023 dernier, suite à des problèmes survenus cette journée-là;

ADOPTÉE

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

R23-07-134

**15- AUTORISER VILLE DE MACAMIC À COMMUNIQUER  
DIRECTEMENT AVEC TECHNI-LAB**

IL EST PROPOSÉ par Mme Francine Lehouiller APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) ;

QUE le conseil municipal autorise la Ville de Macamic à communiquer directement avec Techni-Lab pour tous rapports, certificats, analyses, etc., au lieu de passer par la directrice générale adjointe du bureau municipal;

QUE cela facilitera l'efficacité des communications entre les deux parties;

ADOPTÉE

R23-07-135

**16- 2<sup>e</sup> PARTIE DE LA SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Rivard, APPUYÉ par M. Daniel Bélanger et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal accepte de verser la deuxième partie de la subvention qui a été accordée au budget, soit 1,250\$ à la bibliothèque municipale ;

ADOPTÉE

**17- RAPPORT DES COMITÉS**

**17.1 Chemins :**

- Le nivelage/mise en forme a été fait
- L'abat-poussière a commencé à être étendu

**17.2 Entraide :**

- Rencontre des pompiers le 6 juillet 2023

**17.3 Club nautique :**

- Discussion sur les bornes de vitesses

**17.4 Entretien :**

- Plancher à l'accueil
- Fenêtres à changer au Café des Rumeurs
- Porte à changer aux Mains magiques

**17.5 Subventions :**

- PRABAM – suivi à faire
- PRIMA – dépôt fait par Valérie et Francine

**17.6 Loisirs :**

- Réunion cette semaine
- Conférence de presse au Café des Rumeurs à 11 :00
- Pub pour la Traversée fantastique à venir
- Recherche de bénévoles

**Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan  
4 juillet 2023**

**17.7 Journal local :**

- En congé pour les mois de juillet et août 2023

**17.8 Maison des jeunes :**

- Dois renouveler l'entente avec Carrefour Jeunesse en août 2023

**17.9 M. le Maire :**

- Rencontre des pompiers le 6 juillet 2023
- Rencontre avec Mme la députée le 11 juillet 2023, pour nouveaux programmes de subventions
- TECQ – Ingénieure SNC Lavalin viendra superviser contrat des chemins et inspection de canalisation

**18- SUJET DIVERS**

**R23-07-136**

**18.1 Renouvellement de l'entente avec le Carrefour Jeunesse**

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Bruneau, APPUYÉ par Mme Sonia Rivard et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler l'entente au programme SJMR-Comité jeunesse en milieu rural, offert par le CJEAO ;

ADOPTÉE

**19- DATES PROCHAINES DE SÉANCES DU CONSEIL**

- Séance de travail, le 25 juillet 2023
- Séance ordinaire, le 1<sup>er</sup> août 2023

**20- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question concernant l'abat-poussière dans le coin de la « ruelle »

**R23-07-137**

**21- FERMETURE DE LA SÉANCE**

La fermeture de la séance EST PROPOSÉE par M. Daniel Bélanger, APPUYÉE par Mme Sonia Rivard et unanimement résolue par les conseillères à 19 :50.

---

M. Serge Marquis  
Maire

---

Mme Maude Touzin  
Directrice générale adjointe